

UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATISÉ (DEA) CHEZ LES ADULTES ET LES ENFANTS DE 8 ANS ET PLUS.

Émetteur	Direction des soins infirmiers	
Direction responsable	Direction des soins infirmiers, Direction des services professionnels, Direction des services multidisciplinaires	
Destinataires	Communauté du CIUSSS de l'Estrie-CHUS	
Entrée en vigueur	Choisissez la date d'entrée en vigueur (seulement après son adoption)	
Adopté par	Comité de direction	Date 2022-01-18
Signature	Original signé par : _____ Stéphane Tremblay Président-directeur général	

Table des matières

1. Mise en contexte.....	1
2. Objectifs.....	2
3. Définition des termes.....	2
4. Champs d'application.....	2
5. Cadre juridique.....	2
6. Procédure et étapes.....	2
7. Rôles et responsabilités.....	4
8. Ouvrages consultés.....	5
9. Dispositions finales.....	5
ANNEXE A - HISTORIQUE DES VERSIONS.....	6

1. Mise en contexte

Le CIUSSS de l'Estrie-CHUS reconnaît l'importance de chacun des maillons de la *Chaîne de survie^{MC} plus spécifiquement, l'accès et l'utilisation d'un défibrillateur externe automatisé (DEA) comme facteur clé du succès de la tentative de réanimation chez une personne présentant un arrêt cardiaque. Un DEA constitue un moyen pratique et efficace d'obtenir une défibrillation rapide à l'hôpital et hors du milieu hospitalier. Dans le cadre de l'entrée en vigueur de la directive sur l'utilisation d'un DEA, le CIUSSS de l'Estrie-CHUS s'est doté d'une procédure qui vise à encadrer et fournir l'information nécessaire à l'utilisation de celui-ci conforme aux principes cliniques et sécuritaire.

*^{MC} : La Chaîne de survie est une marque de commerce de la Fondation des maladies du cœur du Canada.

2. Objectifs

L'objectif de la présente procédure est de :

- S'assurer que la communauté du CIUSSS de l'Estrie-CHUS visée par la directive et la présente procédure connaît et comprend les étapes universelles de l'utilisation d'un DEA afin d'en faire une utilisation sécuritaire et conforme aux principes cliniques.

3. Définition des termes

Défibrillateur externe automatisé (DEA) :

- Appareil équipé de composantes électroniques sophistiquées servant à identifier le rythme cardiaque et à administrer une décharge électrique destinée à rectifier l'activité électrique anormale du cœur. Un DEA avisera l'utilisateur d'administrer une décharge électrique uniquement dans les cas où le rythme cardiaque peut être corrigé par défibrillation (Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, 2019).

Intervenant procédant à l'initiation de la réanimation cardio respiratoire (RCR) :

- Personne qui initie les manœuvres de réanimation cardiorespiratoire en attendant l'équipe d'intervention avancée de RCR (équipe de CODE BLEU) ou en attendant l'arrivée du service pré-hospitalier d'urgence (911).

Membre de l'équipe d'intervention avancée de réanimation cardiorespiratoire (équipe de code bleu) exigé par l'établissement :

- Intervenant identifié officiellement dans votre l'installation, pour faire partie de l'équipe d'intervention avancée de RCR (équipe de CODE BLEU) et qui répond à toutes les demandes de réanimation cardiorespiratoire ou des interventions critiques dans les aires des unités et des services ambulatoires de l'installation.

Premier répondant :

- Toute personne dont le nom figure sur la liste des premiers répondants dressée par une agence visée à l'article 339 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) ou par la Corporation d'urgences-santé visée à l'article 87 de la Loi sur les services préhospitaliers d'urgence (chapitre S-6.2)(Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées dans le cadre des services et soins préhospitaliers d'urgence, 2019). Par exemple : technicien ambulancier.

4. Champs d'application

La présente procédure s'adresse à tous les employés, gestionnaires et médecins travaillant au CIUSSS de l'Estrie-CHUS.






5. Cadre juridique


La présente procédure découle de la directive sur l'utilisation d'un DEA du CIUSSS de l'Estrie-CHUS B200-DIR-05 qui est soutenue par des lois et règlements et encadrent l'aspect juridique afin de s'assurer d'une utilisation conforme et sécuritaire d'un DEA par les employés, gestionnaires ou médecins travaillant au CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

6. Procédure et étapes

Étapes universelles d'utilisation d'un DEA

L'équipement de DEA varie selon le modèle et le fabricant. Les modèles diffèrent légèrement de l'un à l'autre, mais les DEA fonctionnent essentiellement tous de la même manière.

ÉTAPE	ACTION
<p>1</p> 	<p>Reconnaissance immédiate de l'arrêt cardiaque.</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ <i>L'utilisateur ou la victime est inconsciente, ne respire plus (ou ne respire pas normalement ou elle halète seulement) et elle n'a pas de pouls.</i> <p>ET</p> <p>Activation du système d'intervention d'urgence pré-hospitalier ou des consignes d'une urgence médicale (CODE BLEU) selon les guides des mesures d'urgences par installation (par RLS).</p> <p>Débuter les manœuvres de RCR le plus rapidement possible.</p>
<p>2</p> 	<p>Ouvrez l'étui. Mettez le DEA en marche.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Certains dispositifs se mettent automatiquement en marche lorsque vous ouvrez l'étui ou soulevez le couvercle. • Suivez les consignes données par le DEA qui vous indiquera la marche à suivre.
<p>3</p> 	<p>Fixer les électrodes du DEA sur le thorax nu de la victime. Choisissez les électrodes pour adultes (pas celles des enfants ni un système pour enfants) si la victime est âgée d'au moins 8 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Retirez la pellicule de protection des électrodes. • Appliquer les électrodes adhésives du DEA sur le thorax nu de la victime. Suivez les diagrammes de positionnement figurant sur les électrodes. • Branchez les câbles de raccordement du DEA à l'appareil (sur certains DEA, les câbles sont préraccordés).
<p>4</p> 	<p>Éloignez-vous de la victime et laissez le DEA procéder à l'analyse du rythme.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lorsque le DEA vous le demande, éloignez-vous de la victime pendant l'analyse. Assurez-vous que personne ne touche la victime, même le secouriste ou l'intervenant chargé d'administrer les ventilations. • Certains DEA vous demanderont d'enfoncer un bouton pour lancer l'analyse du rythme cardiaque; d'autres le feront automatiquement. L'analyse peut prendre quelques secondes. • Le DEA vous indiquera s'il est nécessaire de délivrer un choc.
<p>5</p> 	<p>Si le DEA recommande l'administration d'un choc, il vous demandera de vous éloigner de la victime et vous demandera de délivrer un choc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Éloignez-vous de la victime avant de délivrer le choc et assurez-vous que personne ne la touche. • Dites bien fort « Éloignez-vous de la victime » ou simplement « Éloignez-vous ». • Assurez-vous que personne ne touche la victime. • Appuyez sur le bouton CHOC. • Le choc provoquera une contraction soudaine des muscles de la victime.

<p style="text-align: center;">6</p> 	<p>Si aucun choc n'est nécessaire, ou une fois le choc délivré, reprenez immédiatement la RCR en commençant par les compressions thoraciques.</p>
<p style="text-align: center;">7</p>	<p>Après 5 cycles environ ou 2 minutes de RCR, le DEA vous invitera à répéter les étapes 3 et 4. Continuez jusqu'à ce que les premiers répondants ou intervenants en soins avancés (équipe de CODE BLEU) puisse prendre la relève ou que la victime commence à respirer, à bouger ou à réagir autrement.</p>

7. Rôles et responsabilités

7.1 Comité de direction

7.1.1 Approuve cette présente procédure et ses mises à jour subséquentes.

7.2 Direction adjointe DSI, DSP et DSM du volet qualité et évolution de la pratique

7.2.1 Exercent un leadership afin d'assurer l'encadrement de la pratique, la coordination et le contrôle de la qualité de la pratique de l'utilisation d'un DEA par le personnel, gestionnaires et médecins travaillant au CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

7.3 Conseillers cadres cliniciens du volet qualité et évolution de la pratique

7.3.1 Assurent une vigie des meilleures pratiques.

7.3.2 Identifient les outils d'encadrement cliniques transversaux pour soutenir l'utilisation d'un DEA de façon sécuritaire et en soutiennent le développement.

7.3.3 Soutiennent les directions concernant la mise en place de la procédure sur l'utilisation d'un DEA dans leur secteur.

7.4 Directions

7.4.1 Assurent l'appropriation et la mise en application de cette procédure dans leur direction.

7.4.2 Identifient les personnes de leur direction qui auront pour fonction de soutenir la mise en place de cette présente procédure sur l'utilisation d'un DEA.

7.4.3 S'assurent que l'utilisation d'un DEA soit conforme à la présente procédure approuvée par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS.

7.5 Gestionnaires, chefs de soins et services et coordonnatrices

7.5.1 Mettent en œuvre de la procédure approuvée lorsqu'elle s'applique dans leur secteur.

7.5.2 Implantent la procédure lorsqu'elle s'applique dans leur secteur et s'assurent que l'utilisation d'un DEA est conforme à la présente procédure.

7.5.3 S'assurent que les membres du personnel connaissent et comprennent la présente procédure sur l'utilisation d'un DEA.

7.5.4 S'assurent que les membres du personnel connaissent leurs rôles et responsabilités.

7.5.5 Vérifient que l'utilisation d'un DEA par les membres du personnel et sécuritaire et respecte les principes de cette présente procédure ainsi que ceux du service de prévention et contrôle des infections.

7.6 Employés et médecins

7.6.1 Connaissent et comprennent la présente procédure approuvée par le CIUSSS de l'Estrie-CHUS sur l'utilisation d'un DEA.

7.6.2 Connaissent l'équipement pour le DEA de leur environnement.

7.6.3 Conformément à l'art. 2 du Chapitre 12 de la Charte des droits et libertés de la personne, toute personne doit porter secours à celui dont la vie est en péril, personnellement ou en obtenant du secours, en lui apportant l'aide physique nécessaire et immédiate, à moins d'un risque pour elle ou pour le tiers ou d'un autre motif raisonnable.

7.7 Équipe du service de la gestion des équipements médicaux SGEM-GBM

7.7.1. S'assure de la fiabilité, du contrôle qualité provenant des procédures d'entretien préventif, selon le programme établi et les recommandations du fabricant.

7.7.2 Reste disponible pour toutes questions techniques ainsi qu'une référence en lien avec les spécifications et le fonctionnement.

8. Ouvrages consultés

- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC (FMC). 2015. Guide des Soins d'urgence cardiovasculaire à l'intention des dispensateurs de soins. 105 p.
- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC (FMC). 2019. Lignes directrices de la DEA- La défibrillation externe automatisée. Quand aurez-vous à sauver une vie.
- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC (FMC). 2015. Manuel du dispensateur de soins- Formation Soins immédiats en réanimation, 85 p.

9. Dispositions finales

9.1 Version antérieure

Non applicable.

9.2 Prochaine révision

La présente procédure doit faire l'objet d'une révision au plus tard dans les quatre (4) années suivant son entrée en vigueur.

Annexe A - Historique des versions

Description	Auteur/Responsable	Date / Période
Création	Rodrigue, Marie-Claude, Conseillère cadre clinicienne, DSI	Août 2020
Collaboration	Leclair, Dr Marc-André, intensiviste Mayette, Dr Michael, intensiviste Farand, Dr Paul, cardiologue Smith, Dr Wayne, médecine d'urgence et responsable du pré hospitalier Duval, Jean-François, chef de service Gestion des équipements médicaux Goupil, Danielle, conseillère en soin Leblond, Véronique, conseillère en soin Lemieux-Doutreloux, Sarah, conseillère en soin Gauthier, Karina, conseillère cadre, DSM	Août 2020
Description (Création, Adoption, Révision avec modification, Révision sans modification, etc.)	Nom, fonction (Acronyme de la direction)	Date ou période
Description (Création, Adoption, Révision avec modification, Révision sans modification, etc.)	Nom, fonction (Acronyme de la direction)	Date ou période
Description (Création, Adoption, Révision avec modification, Révision sans modification, etc.)	Nom, fonction (Acronyme de la direction)	Date ou période